

Objet du projet de délibération présenté

Approbation du compte-rendu du conseil d'institut du 13.11.2025

Responsable du projet

COUEDELO Pierre – Président du conseil



Le conseil d'institut

Références réglementaires du projet

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu le Code de la fonction publique ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'institut universitaire de technologie Lorient-Pontivy validés au CA UBS du 08 juillet 2025 ;*

Exposé des motifs du projet

Le projet de procès-verbal du conseil d'institut du 13.11.2025 a été adressé par mail aux membres de l'instance en date du 05.02.2026. Ceux-ci ont été appelés à formuler d'éventuelles demandes de correction.

Le projet de procès-verbal a de nouveau été envoyé par mail le 09.03.2026, au moment de la convocation à la séance.

➤ **Il est demandé au membres élus du conseil d'institut d'approuver le compte-rendu du conseil d'institut du 13.11.2025.**

Avis de l'instance consultative

Suffrages exprimés :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Avis :

Favorable unanime

Libellé de la délibération soumise au vote du conseil

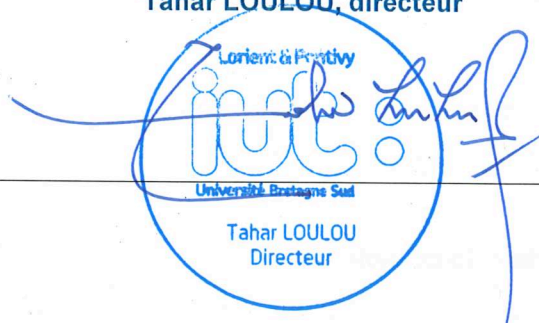
Après en avoir délibéré,
Approuve le compte-rendu du conseil d'institut du 13.11.2025



Pièces jointes Documents en annexe :
Néant

Visa

P/ Pierre COUEDELO, Président du conseil
Tahar LOULOU, directeur



Lorient & Proctiv
iwl
Université Bretagne Sud
Tahar LOULOU
Directeur
